

PAR COURRIEL

Québec, le 4 septembre 2020

Mme Rachel Sebareme
Coordonnatrice de commission d'enquête
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

OBJET : Projet de construction d'un tramway à Québec

Madame,

En suivi à votre lettre du 2 septembre dernier où vous nous adressiez trois (3) questions en lien avec l'objet en titre, nous vous transmettons nos réponses.

Tout d'abord, concernant le plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, celui-ci a comme objectif de **soutenir le développement des compétences numériques** des jeunes et adultes et d'exploiter le numérique comme vecteur de valeurs ajoutées dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage. L'objectif est donc d'accompagner les activités d'enseignement dans les établissements scolaires et non de les remplacer.

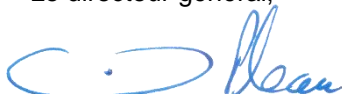
D'ailleurs, tous les acteurs qui œuvrent dans le réseau de l'éducation s'entendent pour dire que le **premier facteur de réussite de l'élève est la relation maître-élèves**, et reconnaissent l'importance de la formation en présentiel. C'est d'ailleurs pourquoi tous les efforts sont déployés actuellement dans le réseau de l'éducation pour que la rentrée dans les écoles et centres soit à 100 % en présentiel malgré le contexte sanitaire lié à la COVID-19.

Dans le cadre du plan d'action numérique, les efforts pour le déploiement d'une offre de formation à distance se veut un outil complémentaire permettant de bonifier notre offre de service à une clientèle qui actuellement n'a pas la possibilité de suivre une formation en présentiel (ex. : travailleurs, etc.). L'impact de la mise en place du plan d'action numérique dans les prochaines années sera d'élargir notre clientèle cible actuelle. Nous évaluons qu'environ 90 % des étudiants que nous accueillons nécessitent toujours une formation en présentiel et que 10 % pourraient s'adapter à la formation à distance. Nous croyons aussi qu'une offre de service à distance pourrait toutefois bonifier notre clientèle d'environ 20 %.

La COVID-19 aura forcé le déploiement accéléré de la formation à distance afin de poursuivre le cheminement académique des élèves, mais ne représente pas pour nous une voie à privilégier dans le futur pour la grande majorité de nos élèves qui ont besoin d'un encadrement personnalisé.

En espérant que ces éléments de réponse pourront vous être utiles, recevez, Madame, nos meilleures salutations.

Le directeur général,



Christian Pleau

/lm